



### Le mot du Maire

*La saison estivale approche. Comme chaque année et sans doute encore davantage en 2002, le village va vivre une période riche en animations. Un certain nombre d'associations, avec en particulier le syndicat d'initiative de Villecomtal Muret-le-Château, le comité des*

*répondrez nombreux à ces invitations.*

*Si comme je le souligne fréquemment, la vie associative d'un village est le reflet de la vitalité d'une commune, je tiens à remercier dans cet esprit toutes les personnes qui par leur compréhension et leur dévouement initient ces animations.*

**échos de notre bastide**



Le Faubourg

*De nombreux dossiers sont à l'étude ou en cours de réalisation. Dans ce bulletin vous trouverez des informations sur les bâtiments et travaux communaux ainsi que de nombreux autres messages.*

*fêtes et Famille Rurale , nous proposent un programme de réjouissances des plus varié.*

*Ce nouveau bulletin Municipal présente l'ensemble des festivités de l'été. Je suis persuadé que vous*

*Afin d'échanger avec la population sur les dossiers les plus importants, notamment le P.L.U., des réunions d'information auront lieu dans les prochains mois.*

*A toutes et à tous je souhaite une agréable saison estivale.*

# Bâtiments

A l'issue des travaux de rénovation du **logement de la poste**, un premier locataire a pu s'installer à partir du 1er janvier 2002. La dépense de la commune s'élève à 9411€ (61733 F) aides déduites.

Des travaux d'entretien et de **remise en état de la salle des fêtes** ont été effectués par les agents municipaux fin avril début mai. Ils ont consisté à :

- Remplacement des panneaux défectueux du plafond
- Rafrâichissement des peintures murales et du sol.
- Un nouveau local a été alloué pour le rangement des produits d'entretien et le matériel de nettoyage.

Nous souhaitons sensibiliser l'ensemble des utilisateurs à l'entretien de la salle. Pour cela une réunion est programmée pour le vendredi 31 mai 2002.

Les travaux de réfection des **vestiaires du terrain de foot** sont en voie d'achèvement.

A la demande de Familles Rurales, l'ancienne école maternelle du château sera réaménagée en

**centre de loisirs** pour recevoir les enfants en dehors des périodes scolaires. Après les contrôles d'usage pour le respect de l'hygiène et de la sécurité, des travaux d'aménagement sont prévus.

**Le presbytère**, propriété communale, s'avère maintenant inadapté pour le logement du prêtre. Ce grand bâtiment, après réhabilitation, pourrait recevoir plusieurs logements locatifs. En accord avec le Père ROMIEU, la municipalité étudie la possibilité de son relogement.

Après de nombreuses consultations des communes concernées, il a été décidé de l'extension et la modernisation de la **caserne des pompiers**. La société HBM a été choisie pour effectuer les plans et devis. Le début des travaux est prévu courant septembre 2002.

La **façade de la mairie** a un grand besoin de rafraîchissement. Porte et fenêtres seront repeintes prochainement.



Une étude de **valorisation du château communal** en vue d'un hébergement touristique est en cours. Le 2 avril dernier, les divers partenaires se sont rencontrés pour faire le point. Une participation financière du Bassin d'Activités va nous permettre d'effectuer une étude de faisabilité afin de bâtir un projet adapté au bâtiment et aux ambitions de la commune.



## Travaux communaux

---

Le projet de **lotissement communal des Escalans** se précise. Après avoir obtenu les promesses de vente des propriétaires des parcelles concernées, le conseil municipal a pris une délibération pour l'achat des terrains. La surface foncière correspondante pourrait contenir raisonnablement 4 lots.

L'ancien chemin communal reliant **Saulodes** à Saulodes-le-Vieux a été élargi en **piste forestière** pour un coût, aides déduites de 5432 € (35630 F). Les travaux ont eu lieu courant novembre 2001.

Afin de procéder à l'aménagement et l'embellissement du village, des travaux

d'enfouissement des réseaux électriques et la pose de **nouveaux lampadaires d'éclairage public** seront réalisés conjointement. La zone concernée se situe entre le centre de soin à l'embranchement de Ségonzac.



### Assainissement et Plan Local d'Urbanisation (PLU) ancien POS :

Après consultation des services de la DDE, le conseil municipal a demandé une étude de **zonage** servant à définir le futur **assainissement** de la commune. Cette étude est un préalable indispensable pour établir le P.L.U. Il est en effet nécessaire de définir le type d'assainissement

pour les terrains appropriés à l'habitat et à l'activité artisanale qui pourraient être acceptés dans le nouveau plan. Une réunion publique avec la participation de la DDE sera proposée au cours de ces prochains mois.

### Voirie:

Des travaux d'entretien de la voirie communale sont prévus entre juin et septembre sur le chemin vicinal de Ségonzac.

Une mise aux normes des **panneaux de signalisation routière** est prévue pour cette année avec l'aide matérielle de la DDE (marquages au sol et pose des panneaux.). La commune prend en charge l'achat des panneaux

## Pérennité de la déchetterie

---

### Nous lançons un appel à la population en ce qui concerne l'utilisation de la déchetterie :

La continuité de son utilisation dépend du civisme de chacun; à savoir le respect des panneaux indicatifs qui sont pourtant très clairs. Il est inadmissible de voir encore que certains se permettent de se débarrasser de leurs déchets sans avoir le souci de les trier et de les déposer aux endroits appropriés. Ne pouvant pas, pour le

moment, assurer une surveillance permanente pendant son ouverture, nous comptons vivement sur le comportement responsable des utilisateurs afin que la déchetterie reste un lieu utile à tous et éviter qu'elle devienne un **dépotoir**.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture : mardi de 9h à 12h et samedi de 9h à 12h.

# BRÈVES

## Tri sélectif :

En parfait accord avec la communauté de communes " Causse et Vallon de Marcillac ", le tri sélectif s'est organisé sur Villecomtal. N'oublions pas que le recyclage qui en découle permet de protéger l'environnement et d'éviter le gaspillage. L'effort déjà accompli à ce jour permet d'espérer que cette nouvelle disposition deviendra un habitude. Nous essayerons, dans la mesure du possible, d'augmenter le nombre de collectes pour les fameux conteneur jaunes. Nous vous rappelons que les sacs jaunes sont disponibles en mairie.

## Emploi jeune animateur de village :

Suite à la vacance du poste, le conseil municipal a pris la décision de pourvoir à son remplacement. Une commission de la mairie a procédé à l'embauche de Melle Charlotte Minne. Elle a pris ses fonctions le 6 mai dernier. N'hésitez pas à prendre contact avec elle ou à la rencontrer. Son bureau se trouve à la bibliothèque 41, rue Droite. tél.: 05.65.51.40.64

Les tâches qui lui sont confiées sont nombreuses :

Animation du village en relation avec le Syndicat d'Initiative et les associations.

Permanence à la bibliothèque

Gestion de la salle des fêtes

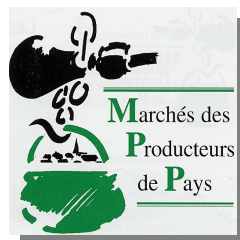
Gestion des loyers des bâtiments communaux

Aide ponctuelle au secrétariat de mairie

Animation des marchés de producteurs de pays

## Marché des Producteurs de Pays :

La municipalité a décidé de reconduire le marché de producteurs de pays **les mercredis matin de 9h30 à 12h30 du 10 juillet au 21 août inclus**. L'année dernière une quinzaine de producteurs ont occupé la place de la Mairie. Ce marché convivial constitue un point de



rencontre entre villageois et touristes, il mérite donc d'être maintenu et même conforté.

## Pôle Économique du Patrimoine (PEP) :

Le conseil municipal a donné son accord pour l'adhésion au Syndicat Mixte qui aura pour mission de conduire le projet approuvé par l'aménagement du territoire. Un adjoint représentera la commune dans cet organisme. Le projet "Pierre et bâti paysagé" a pour objectif de mettre en place un programme de développement économique visant principalement à maintenir l'artisanat traditionnel.

## Recensement agricole 2000 :

Depuis 1988, pour les 20 exploitations de Villecomtal, on peut noter :

- L'importance de l'élevage : 92% de la surface est consacrée à la production d'herbe. Le reste des terres ne représente que 50 ha pour les céréales et 3 ha pour la vigne.
- Le cheptel bovin a progressé de près de 10% (le nombre moyen de vaches allaitant a doublé passant de 13 à 26). D'autre part, 5 agriculteurs totalisent 350 brebis viande et 5 pratiquent l'élevage porcin.
- L'âge moyen des exploitants est passé de 50 à 46 ans.
- Sur 20 exploitants, 14 travaillent à temps complet. Actuellement l'activité agricole fait vivre 63 personnes sur notre commune.

## Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi : 14h à 18h  
Mardi, Jeudi et Vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h  
Samedi : 9h30 à 12h

## Horaires bibliothèque pour la saison estivale :

Mardi et Jeudi de 9h à 10h30  
Renseignements 41, rue Droite (1er étage)  
Téléphone : 05.65.51.40.64